

## Les choix stratégiques du Québec afin de rencontrer les exigences du Protocole de Kyoto

par Marie-Josée Roy

Un des défis cruciaux de l'humanité concerne les changements climatiques et leurs effets négatifs sur l'environnement, les populations et l'économie. En effet, la communauté internationale multiplie les études, les recommandations et les accords mais les résultats concrets se font attendre.

L'objectif général de cet essai est de répondre à la question suivante : Quels sont les choix stratégiques que le Québec pourrait faire afin de rencontrer les exigences du Protocole de Kyoto? Les objectifs spécifiques seront :

- d'effectuer une mise en contexte et de bien décrire la problématique de rencontrer les exigences du Protocole de Kyoto pour le Québec;
- de faire le point sur la situation actuelle au Québec en ce qui a trait aux émissions de gaz à effet de serre (GES), aux programmes mis en place afin de les réduire et des résultats obtenus jusqu'à maintenant;
- d'analyser les différents choix qui pourraient s'appliquer aux citoyens, aux transports et aux industries;
- de recommander la meilleure solution, c'est-à-dire les choix stratégiques que le Québec pourrait faire afin de rencontrer les exigences du Protocole de Kyoto et de définir un plan d'action réaliste et mesurable.

Mise en contexte et problématique

Le Canada a pris l'engagement de réduire de 6 % ses émissions de gaz à effet de serre, par rapport au niveau de 1990, avant 2012. Qu'est-ce que cela signifie pour le Québec? Qu'est-ce qui a été fait dans ce sens et quels sont les résultats obtenus à date? Cet essai répondra à ces questions.

La principale problématique est que non seulement les engagements de réduction des émissions de GES sont en dessous de ce qu'ils devraient être pour avoir un impact positif sur les changements climatiques mais ces derniers ne semblent pas en voie d'être réalisés. L'application du Protocole de Kyoto sera ardue étant donné les réalités extrêmement différentes que ce soit au niveau des pays signataires et à l'intérieur d'un même pays.

Globalement ce qui ressort est que les émissions réelles ou les réductions de GES seront un débat complexe. Même si les changements climatiques et la réduction des émissions de GES sont souvent reconnus comme relevant du domaine de l'environnement, les aspects politiques, économiques et sociaux sont bien présents.

La problématique quantifiée au Québec est une augmentation de 5,1 % de 1990 à 2002. L'objectif à atteindre en 2012 est de 81 874 000 t CO<sub>2</sub>e soit 6 % de moins que l'année de référence de 1990. Considérant notre position en 2002 à 91 500 000 t (CO<sub>2</sub>e), c'est une diminution de 9 626 000 t (CO<sub>2</sub>e). Il y a donc deux aspects : il faut premièrement stabiliser les émissions et ensuite les réduire.

Beaucoup d'idées, de mesures et de plans d'action ont été apportés et plusieurs ont été mis en place. Cependant, les points faibles sont le manque de clarté, de simplicité, de vue d'ensemble, de suivi des mesures et d'actions correctives réparties sur tous les pollueurs.

#### Recommandations et conclusion

Premièrement, la sensibilisation et l'éducation de la population sont primordiaux comme soutien et renforcement à toutes les autres actions. La sensibilisation n'a pas de résultats quantifiables mais son absence peut faire échouer les meilleurs plans d'actions.

Il est aussi crucial d'aborder le problème des changements climatiques de façon globale et de déterminer les options les plus économiques et efficaces qui permettront de rencontrer l'objectif de réduction des émissions de GES de 6 % par rapport à 1990. Étant donné qu'un plan d'action sans suivi et avec une approche sectorielle n'a pas donné les résultats escomptés, seule une gestion intégrée permettra de rencontrer l'objectif fixé.

Un plan d'action plus agressif avec des indicateurs de performance, des suivis réguliers et organisés dont découleront des actions correctives et préventives appropriées est la solution à la problématique actuelle. Comme mesure complémentaire, un plan de communication efficace devra être mis en place.

À travers cet essai, de nombreuses actions quantifiées sont proposées afin d'apporter des pistes de solution à la problématique de la réduction de 6 % des émissions de GES pour l'ensemble du Québec au niveau de 1990. Les trois axes d'intervention sont les citoyens, les transports et les industries. Le bilan des actions démontre bien que l'objectif de réduction de 9 626 000 t CO<sub>2</sub>e est réalisable à l'aide d'un plan d'action touchant les secteurs clés et répartissant les efforts de façon équitable.

L'objectif pour la période de 2005 à 2008 est de présenter un plan d'action afin de stabiliser et d'inverser la tendance actuelle qui fait augmenter constamment les GES. Les recommandations pour la période de 2005 à 2008 se résument principalement en la mise en place de quatre étapes : les outils pour 2008 afin d'être prêts pour la prochaine période, les actions qui donnent des résultats à court terme, le développement d'un plan d'action efficace incluant la sensibilisation et le changement des comportements, les inventaires et suivis des émissions de GES.

Pour la période 2008 - 2012, l'objectif sera de présenter un plan d'action afin de réduire les émissions de GES afin d'arriver à la réduction de 6 % par rapport au niveau de référence de 1990 et donc de rencontrer les exigences du Protocole de Kyoto. La recommandation sera composée de quatre étapes soit d'effectuer une rétroaction de la période précédente (2005 – 2008), de continuer les programmes d'information, de sensibilisation afin de modifier les comportements, l'implantation de nouvelles actions, la préparation de l'après Kyoto ou la phase d'adaptation.

Finalement, pour la période de 2012 – 2015, l'objectif sera de présenter un plan d'action afin de réduire davantage les émissions de GES étant donné qu'il est à prévoir qu'une étape subséquente du Protocole de Kyoto demandera des diminutions supplémentaires. Tous les programmes de recherche et de développement devraient éventuellement

apporter des solutions alternatives qui permettront de réduire les émissions de GES que ce soit les carburants de remplacement, les nouvelles technologies (véhicules et procédés moins polluants, etc.) ainsi qu'un savoir-faire propre au Québec.

En conclusion, à la lumière de ce travail, le Québec n'est pas en position de rencontrer les exigences du protocole de Kyoto avec ce qui a été mis en place jusqu'à présent. Cependant, suite à une analyse détaillée et en profondeur, il est possible de renverser la tendance et de rencontrer les exigences du Protocole et même de faire mieux. La solution est une revue en profondeur du plan d'action, des actions correctives agressives et bien suivies ainsi qu'un fil directeur simple et clair.